



## **Déclaration de l'UNSA Education au CDEN du 11 février 2014**

Monsieur le Préfet, Madame la Directrice Académique des Services de l'Education nationale, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

### **Concernant la réforme des rythmes scolaires**

A travers la réforme des rythmes scolaires, le ministère de l'éducation nationale avait pour but, louable du point de vue pédagogique, de réduire des journées scolaires trop lourdes. L'idée était d'obtenir un allègement de la journée scolaire à 5 heures et de mettre au cœur du débat les rythmes de l'enfant et du jeune.

Or, nous constatons que les questions de financement des heures péri-éducatives, de gestion du personnel municipal et des locaux mais également du positionnement politique de certaines communes ont pris davantage d'importance et sont désormais au centre des préoccupations.

Des divisions et des tensions persistent au sein de certaines écoles.

Ces dernières sont dues :

- au manque de dialogue entre la mairie, les enseignants et l'ensemble des partenaires,
- à la non prise en compte de l'avis des experts que sont les enseignants,
- à l'amplitude imposée des horaires et de la pause méridienne (pouvant atteindre 3H10 d'après les documents communiqués aujourd'hui),
- à la gestion des locaux et du matériel en cas d'utilisation des classes pour les TAP.

Ces difficultés que nous avons fait remonter dans les différentes instances, et notamment aux comités de suivi académique et départemental, ne doivent cependant pas masquer la réussite des communes qui se sont données les moyens financiers et humains, de construire des projets éducatifs centrés sur l'élève.

Ainsi cette réforme ne pourra pas faire l'impasse sur une évaluation de sa mise en œuvre aux différents niveaux. L'UNSA Education prendra part aux discussions et restera vigilant quant à l'intérêt des personnels et des élèves.